

ASSEMBLÉE  
NATIONALE

Sylvie FERRER  
Députée de la 1<sup>ÈRE</sup> circonscription  
des Hautes-Pyrénées

Monsieur Jean SALOMON  
Préfet des Hautes-Pyrénées  
Préfecture des Hautes-Pyrénées  
Place Charles de Gaulle – CS 61350  
65013 TARBES Cedex 9

Bagnères-de-Bigorre, le 07 septembre 2023

Objet : Situation de l'entreprise les forges de Tarbes - groupe Europlasma

Dossier suivi par : Lucas GRACIA – Attaché parlementaire

06 58 66 01 78 – [lucas.gracia@clb-an.fr](mailto:lucas.gracia@clb-an.fr)

Copie à : Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture des Hautes-Pyrénées et Sous-Préfète de l'arrondissement de Tarbes.

Monsieur le Préfet,

Je me suis rendue ce jour auprès des salariés de l'entreprise des *Forges de Tarbes* qui ont déposé un préavis de grève dans le cadre d'un débrayage de 11h à 15h. Les Forges de Tarbes font partie depuis juillet 2021 du groupe Europlasma. L'entreprise fut d'ailleurs visitée par Madame la Ministre des Armées le 11 octobre 2021.

Par ce courrier, je souhaite appeler votre attention sur la situation peu encourageante de cette entreprise pourtant stratégique, installée sur le site historique de l'Arsenal à Tarbes et qui produit notamment des corps d'obus pour Nexter.

A ce jour, et dans le cadre d'un plan de reprise validé par les pouvoirs publics (Ministère des Armées et Ministère de l'Economie), les investissements de diversification promis par le PDG d'Europlasma à hauteur de 12 millions d'euros sur trois ans ne sont pas au rendez-vous et je constate que contrairement à ce qui est décliné dans les médias locaux et nationaux, l'entreprise Les Forges de Tarbes n'est pas en situation florissante.

L'outil industriel, faute d'investissement, ne permet pas de produire dans de bonnes conditions (pannes récurrentes). Les représentants du personnel et les cadres n'ont à ce jour aucune assurance sur la concrétisation des commandes de corps d'obus à destination de l'Ukraine.

Aux incertitudes industrielles vient s'ajouter un climat social fortement dégradé. Si l'entreprise a survécu à ces vicissitudes, c'est en grande partie grâce à l'engagement de ses salariés et en particulier à l'abnégation de monsieur Benjamin Duez, représentant du personnel, qui a inlassablement alerté sur les dérives de gestion qui avaient mis en péril ce fleuron industriel. En 2021, le combat qu'il menait était victorieux lorsque le tribunal de commerce se prononçait en faveur de l'offre de reprise d'Europlasma. C'est pourtant ce même groupe qui a choisi de s'en prendre à la personne de Benjamin Duez en essayant de le licencier. Ce licenciement est abusif : il a été refusé par l'inspection du travail. C'est un cas manifeste de discrimination syndicale. Outre qu'il est inique, s'il devait se concrétiser il mettrait en danger l'entreprise en la privant d'un de ses meilleurs connaisseurs et d'un de ses employeurs les plus investis et vigilants à suivre la mise en œuvre du projet de reprise.

Cette analyse est celle des salariés des Forges de Tarbes qui ont choisi de manifester leur soutien à monsieur Duez en débrayant le 7 septembre 2023. Je la partage sans réserve.

Les demandes de monsieur Duez qui lui valent d'être menacé de licenciement sont légitimes et leur satisfaction est même indispensable. Compte tenu du caractère stratégique d'une telle entreprise, l'Etat doit s'assurer que le repreneur tient ses promesses afin de garantir l'activité.

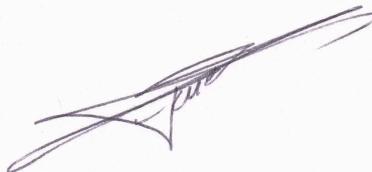
Par ailleurs, il est à noter que l'Etat via la Préfecture (avec l'accord du PDG d'Europlasma, Jérôme Garnache Creuilhot) s'était engagée à tenir de manière régulière (tous les 6 mois dans un premier temps puis tous les 12 mois) des réunions de suivi du projet industriel (réunions tripartites : Etat, industriel et représentants des salariés). La dernière réunion de suivi s'est faite sous la présidence de votre prédécesseur, Monsieur Rodrigue Furcy le 22 mars 2022 et depuis, elle ne s'est plus réunie en dépit de la demande exprimée le 19 septembre 2022 par les représentants des salariés lors d'une audience qu'ils avaient sollicitée.

En conclusion, les menaces contre monsieur Duez doivent cesser et la commission remise en fonctionnement compte tenu des incertitudes industrielles qui pèsent sur cette usine qui compte 38 salariés (28 CDI et 10 intérimaires) afin que l'avenir de cette entreprise modeste mais néanmoins incontournable soit effectivement garanti.

Je souhaiterais pouvoir vous rencontrer sur ce dossier et sollicite en conséquence une audience auprès de vous.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments très distingués.

Sylvie FERRER  
Députée des Hautes-Pyrénées

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Sylvie Ferrer', written in a cursive style.